



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal le :

Le mardi 24 février 2026
à 20h

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 janvier 2026

Finances :

- Affectation du résultat 2025 commune,
- Vote du budget primitif 2026 commune,
- Adhésion à l'association ADELFA 33.

Questions diverses :

- Demande de subvention séjour scolaire Collège Peujard,
- Demande d'achat d'une parcelle communale

Cette séance sera accessible au public

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Patrice POTIER

